



PIÈCES, ACCESSOIRES, DÉMONTAGE

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 27/02/2025

Echéance le : 31/03/2025

CARON STEPHANIE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5058022	0165285			Zone Expedition : 03			5802700

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5802700 DU 27/02/2025 **							
1650 150-PIED A COULISSE	BET016500001	1,00	4	39,00		39,00	39,00
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 39,00							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5058022	0165285	5802700

Echéance le : 31/03/2025

27/02/2025

46,80



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de *
et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément conv-
de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la
le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un monta-
(quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dis-
L.621-122 du Code de Commerce, les marchandises demeurent néanmoins transférées à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : L

ation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.